



TRI de PERPIGNAN-SAINT-CYPRIEN



Identifiant du TRI FRD_TRI_PERPI
Région(s) Languedoc-Roussillon
Département(s) 66

Liste des contributions des parties prenantes

Nom structure	Synthèse avis de la structure
Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt (SMBVT)	Le syndicat déplore l'impossibilité de consulter la donnée inondation par débordement de cours d'eau dans le TRI durant la phase de consultation.
Régie de Distribution des Eaux de la Haute Vallée du Sègre	Pas de commentaire particulier à émettre.
Commune de Saint-Cyprien	La commune note des incohérences dans les données utilisées pour les calculs d'emplois et de population.

Avis de synthèse et proposition du service pilote du TRI

La phase de consultation des cartographies des TRI s'est déroulée sur deux mois permettant à toutes les parties prenantes de donner leur avis sur les cartographies consultables sur le site internet Eau France. En outre le travail cartographique a été présenté aux parties prenantes lors de la réunion de la commission géographique inondation organisée le 17 octobre à Montpellier.

Trois contributions ont été reçues concernant le TRI de Perpignan.

Comme pour les autres TRI, quelques erreurs sont mentionnées, notamment en matière de décompte des enjeux. Les incohérences soulignées dans les contributions feront toutes l'objet de vérifications. Chaque fois que cela sera jugé nécessaire, les cartes seront corrigées dans la version annexée à l'arrêté du préfet coordonnateur de bassin.

Toutefois la majorité des questions et remarques n'impliquent pas de vérification et ne remettent pas en cause la cartographie. Il s'agit d'observation de nature plus générales. Pour répondre aux questionnements et propositions des différents contributeurs, un FAQ synthétique et didactique sera établi sur les sujets abordés dans la région LR.

Dans ce cadre, il conviendra notamment de rappeler différentes notions relatives à l'objet et à l'utilisation des cartes de TRI.

En particulier, l'objectif de ces cartographies Directive Inondation, qui permet un développement de connaissance visant à appréhender les dommages potentiels et à analyser la vulnérabilité à grande échelle à l'intérieur des TRI dans une perspective de prévention, mérite d'être à nouveau rappelé.